

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Pour diffusion libre et immédiate

### **Oui, l'AdCV veut aider toutes les communes !**

Mont-sur-Rolle, le 16 juillet 2020

**L'AdCV explique pourquoi sa proposition de rééquilibrage du financement de la facture sociale profitera à TOUTES les communes et qu'elle répond à un besoin de justice entre le Canton et les communes.**

L'AdCV réclame un réel rééquilibrage financier entre le Canton et les communes en maintenant haut et fort le besoin minimum du retour de l'ancienne répartition de la facture sociale, après que le Canton ait bénéficié de l'aide des communes pour redresser ses finances.

Ce rééquilibrage nécessaire est le seul chemin possible pour permettre que les communes à forte capacité contributive disposent des moyens suffisants pour aider celles qui sont moins bien nanties ainsi que les grandes agglomérations, qui supportent des charges que les petites communes n'ont pas.

Cette proposition est logique, le Canton percevant à peu près le double d'impôts des communes. S'ajoute à cela que les communes n'ont pratiquement pas de compétences dans le domaine de la facture sociale, celles-ci se répartissant entre le Canton et la Confédération.

Après avoir quitté la table des négociations, l'AdCV entend maintenant utiliser tous les moyens à sa disposition, notamment par le biais du Grand Conseil, mais également en s'associant à d'autres démarches citoyennes, comme le dépôt d'une initiative populaire.

Contacts :

Carine Tinguely, Vice-présidente de l'AdCV : 079 354 15 83

Siegfried Chemouny, Secrétaire général de l'AdCV : 079 470 51 96